

Plan de développement des compétences des spécialistes

Nom :	Unité structurelle :
Titre :	
Objectif(s) professionnel(s) poursuivi(s) (article 24.02):	

Compétence visée	Activité		Date	Objectif de l'activité	Justification de l'activité	Coût
	Titre	Moyen				

Moyen: I = Cours HQ, E = Externe, S = Séminaire, colloque ou congrès, C = Coaching, A = Autre (lecture, stage, visite, observation, projet, etc.)

Justification: Besoins de développement en fonction de ses responsabilités, des compétences requises, de la vie technologique et de son cheminement de carrière

Soumis par l'employé:	_____	Date :	_____
Approbation du gestionnaire:	_____	Date :	_____

Tel qu'il est prévu à l'article 24 de la convention collective SSPHQ